

Gx - Annexe 7 - Prise en compte de la volatilisation

La prise en compte des pertes par volatilisation aux dépens des engrais minéraux n'intervient pas a priori dans le calcul de la dose prévisionnelle. C'est pourquoi ce poste Gx n'apparaît pas dans l'équation de la méthode du bilan. Tout exploitant doit d'abord chercher à réduire les pertes par volatilisation en mettant en œuvre les pratiques culturales qui tendent à maximiser l'efficacité de l'azote apporté. Une liste de ces pratiques est disponible sur le site du COMIFER (<http://www.comifer.asso.fr/index.php/bilan-azote/ref-complementaires.html>). Tout agriculteur souhaitant prendre ces pertes en compte (notamment en cours de culture, sans possibilité d'enfouissement/incorporation ou infiltration, d'un engrais à base uréique et/ou ammoniacale tel que l'urée et la solution azotée), doit alors, avant chaque apport, évaluer le risque en utilisant la grille d'analyse ci-dessous.

Pour calculer la majoration admise, l'agriculteur utilise la grille d'évaluation du risque de pertes d'efficacité présentée au tableau 1. L'application de cette grille permet d'ajuster l'apport prévu en appliquant une majoration à cet apport telle que le propose le tableau 2 et ce, dans la limite de 15%. Pour cela : 1 - Reporter les chiffres correspondant à la situation rencontrée dans la dernière colonne du tableau 1 (conditions de sol : pH et capacité d'échange cationique-CEC, et de météorologie prévue : pluie, vent et température de l'air). La note globale pour l'apport considéré est égale à la somme de cette dernière colonne. 2 - Comparer cette note globale à celle figurant dans le tableau 2. La majoration pouvant être appliquée à la dose prévisionnelle est donnée dans la dernière ligne du tableau 2.

Cette analyse est à faire avant chaque apport pour lequel la prise en compte de la volatilisation est souhaitée. Pour les céréales et le colza d'hiver, la date de semis enregistrée dans le cahier d'épandage valent justificatif de l'impossibilité d'enfouissement/incorporation ou infiltration

Tableau 1 - Grille d'évaluation du risque de volatilisation ammoniacale pour chaque apport (cas d'apport en plein sur végétation)

Date d'apport :		Note	Votre situation
Réf. Parcelle			
Culture			
Sol	pH	pH < ou = à 7	0
		7 < pH < 7,5	2
		pH > ou = à 7.5	3
	CEC	< ou = à 12 meq/100g terre*	2
> 12 meq/100g terre		0	
Météorologie	Pluviométrie prévue à 3 jours	h < 10 mm sur 3 jours	4
		h > ou = 10 mm sur 3 jours	0
	Vitesses du vent	V < ou = à 3 Beaufort (0 -19km/h)	0
		V > 3 Beaufort (>19km/h)	2
	Température de l'air, le jour de l'apport	t° < 6°C	0
		6°C < ou = t° < ou = 13°C	3
t° > 13°C		6	
Note globale =			

* 1 milliéquivalent par 100 grammes (mé ou mEq/100 g) de sol = 1 centimole de charge positive par kilogramme (1 cmole(+)/kg)

Tableau 2 - Majoration de l'apport après l'évaluation du risque de volatilisation

Note globale calculée	Jusqu'à 3	De 4 à 8	De 9 à 13	14 et plus
Solution azotée & urée, toutes cultures sauf urée sur céréales à paille d'hiver *	0 %	5 %	10 %	15 %

* Urée solide sur céréales à paille d'hiver, en attente de références.